

Groupe de travail de l'UBRAF **Compte-rendu de réunion - Troisième réunion**

Date : Jeudi 19 août 2021, 13h00 – 15h00 (heure de Genève)

Points de suivi :

- *Les membres du groupe de travail enverront leurs commentaires détaillés sur le projet de UBRAF au Secrétariat avant le 23 août 2021.*
- *Le Secrétariat partagera les diapositives PowerPoint, le projet de compte-rendu de la réunion du 19 août 2021 et programmera le prochain appel.*

1. Bienvenue et brève introduction

- Le président a souhaité la bienvenue aux membres du groupe de travail sur le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) lors du troisième appel et a apprécié leur engagement et leur soutien pour le développement du nouveau UBRAF ainsi que le travail du Secrétariat sur la nouvelle version du projet de document UBRAF.
- Le président a souhaité la bienvenue à la Doctoresse Micheni qui est la nouvelle membre du Conseil national de lutte contre le sida (National Aids Control Council - NACC) au Kenya et elle se présente brièvement.
- L'ordre du jour de la réunion est présenté et adopté.

2. Approbation de la note pour mémoire du deuxième appel

- Le président a soumis la note pour mémoire à l'approbation du groupe de travail et a mentionné qu'elle sera publiée sur la page dédiée au développement du UBRAF sur le site Web de l'ONUSIDA. La note pour mémoire a été approuvée sans commentaires.

3. Mise à jour de la version révisée du UBRAF et clarification.

- Le Secrétariat a apprécié tous les commentaires très utiles reçus et a fourni une mise à jour de son travail pour les intégrer et compléter certaines sections dans la nouvelle version du UBRAF, résumée comme suit :
 - Exclusion temporaire du résumé exécutif et une introduction révisée plus courte pour fournir des informations contextuelles et le contexte (meilleure référence à la Déclaration politique sur le VIH/sida et la résolution de juillet 2021 de l'ECOSOC) ainsi que la clarification des concepts sur le Programme commun et ce que le UBRAF est et n'est pas.
 - Raccourcissement, simplification et clarification des théories du changement avec de meilleurs liens avec les résultats du Programme commun.
 - Mise à jour de la section sur l'optimisation des capacités du Programme commun et démonstration de changements clés plus clairs et de l'établissement des priorités (sections intégrées) informant les résultats.
 - Ajout d'informations sur la gestion/atténuation des risques, de détails supplémentaires sur la collaboration avec le Fonds mondial et le PEPFAR et d'informations sur la structure budgétaire globale (ressources de base et autres ressources hors budget de base) ainsi que des informations et des projets de visuels, dont un projet de visuel annexé sur les liens entre les résultats du UBRAF et les

ODD.

- Révisions rédactionnelles : longueur réduite, suppression des doublons dans le document ; restructuration pour améliorer le flux logique.
- Le Secrétariat a également expliqué qu'au cours des prochains jours, il se concentrera sur la responsabilisation (visuel), l'allocation des ressources, la division du travail (tableau/visuel en annexe avec les agences organisatrices et contributrices pour chaque domaine de résultats de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et les fonctions du Secrétariat) ainsi que les priorités régionales (2 pages par région décrivant les principales inégalités, lacunes et défis sur lesquels le Programme commun se concentrera, les domaines de résultats prioritaires et une carte indiquant les pays pour lesquels le Programme commun prévoit un soutien).
- Le Secrétariat a montré ses nouveaux projets de visuels au groupe de travail pour qu'il y apporte des contributions, notamment une présentation plus claire des résultats du Programme commun en tant que contribution à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et de la Déclaration politique et aux ODD, les théories de changement primordiales et imbriquées, la chaîne de résultats du UBRAF, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Programme commun et le cycle de rapportage et de responsabilités et la responsabilisation par le biais du UBRAF dans le cadre plus large des mécanismes de responsabilisation du Programme commun.

- **Clarifications**

- **Le paquet UBRAF** : Le Secrétariat a précisé que le 'paquet' UBRAF se compose de trois documents :
 - le cadre stratégique de haut niveau 2022-2026 (appelé UBRAF 5 ans) convenu avec le CCP. Concernant la budgétisation, il décrit la méthodologie de budgétisation et d'allocation des ressources en général.
 - Plans de travail et budgets biennaux (2022-2023 et 2024-2025) et annuels (2026) (appelés plan de travail et budget sur deux ans). Il comprend les budgets détaillés, ventilés par catégories de coûts.
 - Indicateurs de performance (appelés indicateurs UBRAF) pour le UBRAF de 5 ans avec des étapes dans le plan de travail et le budget de 2 ans.
- **Évaluation** : Le Secrétariat a précisé que, conformément à la demande du CCP de renforcer l'importance de l'évaluation, il existe une politique d'évaluation approuvée par le CCP et un plan d'évaluation biennal distinct dirigé par le Bureau d'évaluation indépendant qui rend compte au CCP (déjà en pratique). C'est la raison pour laquelle les détails de l'évaluation ne sont pas inclus dans le paquet UBRAF. Le plan d'évaluation pour 2022-2023 sera développé selon le nouveau 'paquet' UBRAF et soumis et approuvé par le CCP de décembre 2021.
- **Responsabilités** : La responsabilisation par le biais du UBRAF (qui comprend divers outils de rapportage, de suivi, de transparence et de responsabilisation) s'inscrit dans le système plus large de responsabilisation de l'ONUSIDA défini par nos mécanismes de gouvernance vis-à-vis du CCP et d'autres organes des Nations Unies (voir le manuel de gouvernance de l'ONUSIDA¹) ainsi que d'autres donateurs et exigences en matière d'évaluation.

¹ Voir le manuel de gouvernance de l'ONUSIDA, disponible sur https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/JC2984_Governance-Handbook-2020-FR_v2.pdf

4. Commentaires sur le nouveau projet de la part des membres du GT UBRAF

- **Commentaires généraux** : Le président a invité les membres du groupe de travail UBRAF à fournir des commentaires et/ou des suggestions pour améliorer la nouvelle version. Il a apprécié la simplification et la meilleure clarté, y compris les nouveaux visuels, tout en attendant de plus amples informations sur l'établissement des priorités, la division du travail et l'allocation des ressources. En général, les membres ont exprimé un grand soutien au projet révisé du UBRAF et ont apprécié le travail effectué par le Secrétariat qui a conduit à une version beaucoup plus claire, plus logique et mieux organisée.
- **Améliorer l'alignement du UBRAF** : Le groupe de travail a signalé plusieurs paragraphes dont la formulation pourrait être améliorée pour mieux s'aligner sur le mandat du Programme commun, la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et la Déclaration politique. Il s'agit notamment de l'utilisation des textes de référence convenus de la Déclaration politique, de la définition de la population clé, de l'alignement sur les lois nationales, de la définition de la sexualité/l'éducation sexuelle et, en ce qui concerne la diversité, de l'utilisation des principes des Nations unies qui font l'objet d'un consensus.
- **Approfondissement des risques et de la hiérarchisation des priorités** : Le groupe de travail a accueilli favorablement l'amélioration de la section sur la gestion des risques et a souligné que des informations sur les plans d'urgence seraient utiles. En outre, concernant la gestion du niveau de financement, il a été suggéré de mieux refléter le risque financier dû à d'autres priorités concurrentes pour la mobilisation (confiance des donateurs) et l'allocation des ressources. Il a en outre été suggéré que des mesures d'atténuation soient également énumérées pour le cas où les niveaux de financement seraient inférieurs, soit dans le UBRAF de 5 ans, soit dans le plan de travail et le budget de 2 ans. Le Secrétariat a partagé le fait que, bien que la mobilisation du même niveau de revenu de base soit espérée, un niveau inférieur est à prévoir. De plus amples informations sur l'allocation des ressources suivront la semaine prochaine.
- **Rôle des équipes spéciales interinstitutions des Nations Unies** : Le groupe de travail a mentionné l'importance d'inclure la manière dont les équipes spéciales interinstitutions des Nations Unies peuvent être exploitées aux niveaux mondial, régional et national et comment le Secrétariat, les Coparrainants et les autres parties prenantes concernées peuvent tirer parti de ces mécanismes existants pour intensifier les actions communes.
- **Mise à jour sur la division du travail** : Les membres du groupe de travail attendent avec impatience de recevoir une mise à jour sur la division du travail, qui est toujours en cours de discussion. Il est recommandé de se concentrer sur la démonstration de l'avantage comparatif de chaque Coparrainant et sur ce qu'ils feront différemment du passé. Le Secrétariat a suggéré qu'une mise à jour sera faite lors du prochain appel le 27 août 2021.
- **Affinement du cadre de responsabilité et de l'allocation des ressources** : Les membres du groupe de travail ont apprécié le travail effectué jusqu'à présent par le Programme commun et recommandes des aspects à affiner concernant la responsabilité pour les ressources et en termes de contribution respective. Il est important de clarifier le mode de budgétisation et d'allocation des ressources au niveau mondial, régional et national. Il a été suggéré d'élaborer une « déclaration de responsabilité » (qui est responsable de quoi, envers qui (par exemple, également envers les communautés), portée et limites de la responsabilité). En outre, le groupe de travail souhaiterait obtenir davantage d'informations sur la méthodologie d'allocation des ressources et son lien avec la responsabilité (par exemple, la prise en compte des examens de performance antérieurs et les implications d'une faible performance). Il a été suggéré de clarifier le type de responsabilité souhaité et de préciser qui (Programme commun ou les pays) est tenu responsable et de quelle manière si les objectifs ne sont pas atteints. Un membre du Groupe de travail a également suggéré que l'accent soit mis sur le signalement des difficultés ainsi que sur l'engagement des cadres supérieurs à défendre plus fermement la priorité accordée au VIH au sein du conseil d'administration de chaque Coparrainant.

- **Clarification sur la hiérarchisation des priorités** : Le groupe de travail a exprimé le souhait d'avoir plus de clarté sur la hiérarchisation des priorités et sur la manière dont les besoins des pays sont pris en compte. Il a été expliqué que cela s'appuie sur un travail de fond important, y compris des analyses avancées sur les besoins, les lacunes et ce qui doit être fait pour atteindre les objectifs. L'accent sera mis sur les pays, les zones et les populations pour lesquels les progrès et les possibilités de « changer de cap » ont été les plus faibles. Le Secrétariat a précisé que des progrès satisfaisants sont en cours pour définir les priorités et les livrables de haut niveau du Programme commun sous la forme d'un document de deux pages pour chaque région (qui sera inclus dans le UBRAF quinquennal) par le biais d'un processus conjoint dirigé par les équipes régionales des Nations Unies sur le VIH. En outre, conformément au UBRAF, il existe également un deuxième niveau de planification interne où toutes les équipes conjointes des Nations Unies sur le VIH dans les pays, en consultation avec les gouvernements, la société civile, y compris les communautés et les partenaires, élaborent leurs Plans conjoints des Nations Unies sur le VIH (qui englobent l'ensemble du soutien des Nations Unies à la riposte nationale en se concentrant sur les avantages comparatifs des Nations Unies, dont une partie est financée par les enveloppes nationales). Ce processus permettra de définir des objectifs, des étapes et des indicateurs cohérents.
- **Clarification : équité vs. égalité** : Les membres ont suggéré qu'il y a un danger inhérent avec le langage de l'inégalité, car il est problématique à deux égards. Premièrement, la maximisation de l'égalité peut aboutir à un effet non souhaité, par exemple, moins de services VIH pour tous. Deuxièmement, il est important de réfléchir et de définir la relation entre l'équité et l'inégalité. Le langage de l'équité serait plus approprié, d'autant plus que le UBRAF cherche à privilégier les personnes laissées pour compte et marginalisées pour accélérer les effets en matière de VIH.

5. Présentation du deuxième volet du paquet UBRAF – Plan de travail et budget sur 2 ans

- Le président invite le Secrétariat à donner un aperçu de la portée générale du Plan de travail et du budget 2022-2023, qui se compose des trois parties suivantes.
 - **Introduction**
 - **Plan de travail 2022-2023** : Il est subdivisé en 10 domaines de résultats (produits), y compris un bref résumé des inégalités/lacunes/défis sur lesquels le Programme commun se concentrera, ainsi que les priorités (domaines d'interventions), les objectifs et les principaux organismes contributeurs. Ensuite, les fonctions, les priorités et les domaines d'interventions du Secrétariat de l'ONUSIDA sont présentés et enfin les priorités régionales organisées par domaine de résultats, domaines d'interventions et pays cibles les plus importants.
 - **Budget 2022-2023** : Il comprend des estimations du budget 2022-23 (ressources de base et autres ressources hors budget de base) et une ventilation du budget par domaines de résultats (produits), organisations (Coparrainants et Secrétariat), régions et ODD.
- Aucun commentaire n'a été fait sur la structure proposée par les membres du groupe de travail.
- Le budget comprend toutes les ressources de base (mobilisées par le Secrétariat) et autres ressources hors budget de base (mobilisées par les Coparrainants et le Secrétariat). Concernant le processus d'élaboration du budget, le Secrétariat a indiqué que l'établissement des priorités combine une approche « fondée sur les besoins » et sur la « disponibilité des ressources », sur la base des prévisions de ressources, et qu'il pourrait être nécessaire de le réajuster en cas de baisse des revenus réels.

6. Prochaines étapes, y compris le calendrier et les réunions à venir

- Le Secrétariat a présenté et proposé les prochaines étapes en clarifiant les « éléments en développement et nouveaux » pour examen par le groupe de travail UBRAF et le calendrier.
- Les membres du groupe de travail ont été invités à faire part de leurs commentaires sur le projet de UBRAF par courriel au plus tard le 23 août 2021.
- Le projet de compte-rendu sera partagé avec tous les membres du groupe de travail et, une fois finalisé, il sera mis en ligne sur la nouvelle page Web du UBRAF du Portail des résultats et de la transparence.
- **Prochaine réunion** : Compte tenu du calendrier serré (documents au CCP pour début septembre 2021), il a été suggéré d'organiser un autre appel le vendredi 27 août 2021 (même heure, 13h-15h, heure de Genève) pour permettre une discussion sur les nouveaux éléments du UBRAF 2022-2026 (en particulier la division du travail et l'allocation des ressources) et une première ébauche du Plan de travail et du budget 2022-2023. L'ordre du jour du prochain appel et les documents seront envoyés peu avant la date.
- Il y aura une autre opportunité de revoir les deux versions finales des deux documents (UBRAF 5 ans et Plan de travail et budget 2 ans) avant le 3 septembre 2021.

7. Remarques de clôture

- Le président et le Secrétariat ont remercié les membres du groupe de travail pour leur grand engagement et leur précieuse contribution au développement du UBRAF lors de cette troisième réunion et ont accueilli leurs réactions et commentaires par courriel. Le Secrétariat partagera le projet de compte-rendu de cet appel et l'invitation et l'ordre du jour proposé pour la prochaine réunion.